

AMICALE LAIQUE  
Mr Dominique COLLINEAU  
6 rue de chantemerle  
49190 ST AUBIN DE LUIGNE

Tél : 06-83-89-20-02  
E-mail : [alstaubin@gmail.com](mailto:alstaubin@gmail.com)

Madame, Monsieur


Vous nous avez contactés pour participer à notre vide grenier, ce déroulant le 04 mai 2014 dans la commune de ST AUBIN DE LUIGNE.

Pour le bon fonctionnement de celui-ci, et pour que votre inscription soit prise en compte, nous vous demandons de nous retourner au plus tôt le bulletin d'inscription dûment rempli, ainsi que le règlement de votre emplacement.

Nous vous rappelons que :

- Ce VIDE GRENIER est réservé aux PARTICULIERS, les objets exposés et vendus ne peuvent être que **PERSONNELS ET USAGES**
- Les emplacements sont de 6ml linéaire, vous pouvez en réserver plusieurs, mais vous ne pouvez les diviser.
- Le montant de la location de chaque emplacement, étant fixé à 12€00
- Pour qu'il soit pris en compte, le règlement et le bulletin remplis doivent nous être parvenus avant le LUNDI 28 AVRIL 2014
- La mise en place des exposants est de 6h30 à 9h00 le DIMANCHE matin.
- Les emplacements sont attribués au fur et à mesure de l'arrivée des exposants

D.COLLINEAU

<b>Organisateur : Association</b> _____	
Adresse : _____	
<b><u>ATTESTATION - INSCRIPTION VIDE-GRENIERS</u></b> <b>Personne physique</b>	
se déroulant le 4 mai 2014 à Ville : Angers	
Je soussigné(e), gisne	Hamide
Nom : .....	Prénom .....
Né(e) le ..... 2 allée Frédéric Chopin	à Département : ..... Ville : Montreuil-Juigné
Adresse : 49460	Montreuil-Juigné
CP : 49460	Ville : Montreuil-Juigné
Tél. 06 35 35 24 25	Email : gisne.h@hotmail.fr
Titulaire de la pièce d'identité N° 110749100437	
Délivrée le 04/07/2011	par 9064ZZ49
N° immatriculation de mon véhicule : .....	
<b>Déclare sur l'honneur :</b>	
- de ne pas être commerçant (e)	
- de ne vendre que des objets personnels et usagés (Article L 310-2 du Code de commerce)	
- de non-participation à 2 autres manifestations de même nature au cours de l'année civile. (Article R321-9 du Code pénal)	
Fait à Montreuil-Juigné	le 23/04/2014
	Signature : 
Ci-joint règlement de 12 € pour l'emplacement pour une longueur de 6 mts	
Attestation devant être remis à l'organisateur qui le joindra au registre pour remise au Maire de la Commune d'organisation	